



MAIRIE DE TRAVAILLAN  
84850

COMPTE RENDU  
SOMMAIRE DU CONSEIL  
MUNICIPAL EN DATE DU  
9 Avril 2019

Téléphone 04 90 37 24 01  
Télécopie 04 90 37 79 88

Régulièrement convoqué dans le lieu habituel, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la Salle de la Mairie.

**Présents** : Gérard SANJULLIAN, Jean Pierre DELFORGE, Bernard NEGRON, Patricia LISPAL, Daniel MAYER, Marie Ange SANJULLIAN, Gilles GASQ, René MARTIN, Marie Christine ANDRIEU, Julien CHALAYE, Cyril BRUSCOLINI

**Procurations** : Damien ROZIER, Isabelle DALADIER et Karine CHIROL qui donnent respectivement procuration à Gérard SANJULLIAN, Patricia LISPAL et Jean Pierre DELFORGE

**Secrétaire de séance** : Gilles GASQ

Approbation à l'unanimité et sans aucune réserve du procès verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 19 Mars 2019.

---

## 1 VOTE DES 3 TAXES

Le Maire présente à l'assemblée l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019.

A savoir :	Taxe d'habitation	7.90 %
	Taxe foncière bâti	16.78 %
	Taxe foncière non bâti	42.67 %

Il indique que le produit fiscal attendu s'élève à 309 047 €  
Et propose au conseil de ne pas les modifier.  
Approuvé à l'unanimité

## 2 VOTE DU BUDGET 2019 - Caisse des Ecoles

Le budget de l'exercice 2019 de la Caisse des Ecoles, voté à l'unanimité, s'élève à 21 039.37 €.

### **3 VOTE DU BUDGET 2019 - Mairie**

Le budget de l'exercice 2019 de la MAIRIE, voté à l'unanimité, s'élève à

Section de fonctionnement : 763 623.00 €

Section d'investissement : 364 590.00 €

Les principales opérations sont :

Remboursement prêt relais	140 000 €
Réfection du Chemin de Sainte Cécile	106 740 €
Réhabilitation et mise en conformité - Cimetière	25 000 €
Réaménagement de l'Agence Postale Communale	22 200 €
Climatisation logement communal	3 200 €
Clôture Ecole + portail	4 750 €
Portail Cantine Scolaire	1 500 €
Carport entrée Ecole (réalisé)	6 000 €
Plan Numérique Ecole	14 000 €
Bibliothèque d'Ecole + mobilier	1 200 €

### **4 DIA Propriété Mme Renée DHONDT**

Le Conseil, à l'unanimité, renonce à exercer son Droit de Prémption concernant la vente de la propriété Mme Renée DHONDT au profit de Mme DE SMET Delphine.

### **5 ADHESION DE LA COMMUNE DE CAIRANNE A LA CCAOP**

Le Conseil, approuve l'adhésion de la Commune de CAIRANNE à la CCAOP.

Résultat du vote : pour : 9

contre : 1

abstention : 1

### **6 ACTE D'ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN CEDEE par Mme Jocelyne TORRES**

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'acter la cession de la bande de terrain cédée par Mme Jocelyne TORRES-KILLING, d'une largeur de 3.5 m nécessaire à l'élargissement du chemin de desserte.

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

### **7 ENCAISSEMENT DES RECETTES DES VENTES DE BOIS PAR L'ONF**

Le Conseil, à l'unanimité, refuse l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP.

## **8 LOGEMENT COMMUNAL Libéré au 22 avril 2019**

Le Maire informe qu'un logement communal, situé au-dessus de l'école, se libère le 22 avril 2019. Un affichage a été fait afin de remettre en location ce logement dès que possible.

## **9 CANTINE SCOLAIRE**

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'autoriser l'accès à la cantine scolaire :

- Aux élèves scolarisés au groupe scolaire qui ne peuvent pas être pris en charge par leurs parents pendant la pause méridienne, préalablement inscrits
- Les enseignants qui ont la charge des élèves en classe ou leurs remplaçants quand ceux-ci sont absents
- Au personnel communal ayant en charge les élèves pendant le temps périscolaire.

### **Questions Diverses**

Le Maire informe que l'agent rattaché à la Cantine scolaire a fait une demande de disponibilité pour convenance personnelle, pour une durée d'un an à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2019. Son dossier sera traité par les services concernés, puis des dispositions seront prises pour son remplacement.

Le Maire informe que l'Agent technique absent pour maladie depuis le 28 Aout 2017 a été placé en longue maladie et ce, jusqu'au 27 novembre 2019.

Gilles GASQ demande ou en est le dossier concernant la construction des logements communaux. Le Maire indique qu'il n'y a pas de nouvelles informations pour le moment.

Daniel MAYER informe avoir été sollicité concernant l'entreposage au cimetière de dépôts de déchets verts (chrysanthèmes). Le Maire indique qu'un courrier sera adressé au propriétaire.

Il précise qu'il manque un butoir sur le portail du cimetière n° 2.

Gérard SANJULLIAN informe qu'un amandier a disparu à l'entrée du cimetière, il semble que celui-ci a été percuté par un véhicule. Il a dû être coupé.

Bernard NEGRON informe qu'un plot sur la place de la Mairie a été percuté par un véhicule.

Marie Ange SANJULLIAN demande si le panneau d'interdiction de stationner, enlevé par un riverain, a été reposé. Le Maire confirme que celui-ci a été remis en place et que sa disparition a fait l'objet d'un signalement aux services de Gendarmerie.

Marie Christine ANDRIEU déplore les dépôts sauvages au point d'apport volontaire situé devant la vieille porte. Demande une réflexion sur la surveillance du lieu. Le Maire répond que le même problème se pose à la Salle des Fêtes.

Jean Pierre DELFORGE rappelle la cérémonie du 13 avril prochain à 17h.

Tous les points ayant été abordés, la séance a été levée à 20 heures.

Vu par nous, Gérard SANJULLIAN, Maire de la Commune de Travaillan, pour être affiché à la porte de la Mairie en date du 10 avril 2019 conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Secrétaire de séance  
Gilles GASQ



Travaillan le 10 Avril 2019  
Gérard SANJULLIAN, Maire

